BILAN DE LA SAISON DE REPRODUCTION ET ETAT DES POPULATIONS POUR LES TROIS ESPECES DE VAUTOURS DE LA REGION DES GRANDS CAUSSES

Vautour fauve, vautour moine, vautour percnoptère



Les programmes de réintroduction, de conservation et de gestion des populations de vautours menés par la LPO dans les Grands Causses, en partenariat avec le Parc national des Cévennes, sont réalisés :

Grâce au soutien financier :

- Du Ministère de l'Écologie et du Développement durable ;
- Des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- Du Conseil général de l'Aveyron ;
- Des DIREN Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon ;
- De l'entreprise CEMEX.

Et la contribution:

- De la Fondation pour la Conservation du Vautour moine (BVCF) ;
- Du Muséum National d'Histoire Naturelle / Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux ;
- Des DDSV de l'Aveyron de la Lozère et du Gard ;
- De l'ONCFS de l'Aveyron et de la Lozère ;
- De l'ONF de l'Aveyron ;
- Du Parc National des Cévennes ;
- Du Parc Naturel Régional des Grands Causses ;
- Du Centre de soins de l'UNCS de Millau ;
- Du Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires ;
- De la Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère.

Rédaction : Philippe Lécuyer Relecture : Bertrand Eliotout LPO Grands Causses

UN PEU D'HISTOIRE	3
PARTIE 1 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS FAUVES	4
1.1. Saison de reproduction 2008	
1.2. Baguage des jeunes au nid	
1.3. Jeunes de l'année et déplacements erratiques	
1.4. Les oiseaux identifiés et les sessions de captures	
1.5. Exogènes contrôlés dans les Grands Causses	6
PARTIE 2 : SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS MOINES	8
2.1. Évolution des effectifs (Voir en annexe)	
2.2. Saison de reproduction 2008	
2.3. Echecs de la reproduction	
2.4. Baguage des jeunes au nid	
2.5. Prospections	10
2.6. Suivi des aires artificielles realisees en 2007	
2.7. Déplacements d'oiseaux caussenards hors du domaine vital	11
PARTIE 3 : SUIVI DES COUPLES DE VAUTOURS PERCNOPTERES	12
3.1. Saison de reproduction 2008	
PARTIE 4 : PARTIE COMMUNE AUX TROIS ESPÈCES	
4.1. Electrocutions	
4.2. Empoisonnements	
4.3. Collecte d'équarrissage de la LPO et du PNC	
4.4. Développement des placettes d'alimentation	15
4.5. Besoins alimentaires de la colonie et potentiel de la région	17
4.6. Problématique «attaques»	
CONCLUSION	20
	20
REMERCIEMENTS	21

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis une trentaine d'années, la Ligue pour la Protection des Oiseaux antenne Grands Causses (anciennement Fonds d'Intervention pour les Rapaces, antenne Grands Causses) gère, en collaboration étroite avec le Parc national des Cévennes, les programmes de réintroduction des vautours dans les gorges de la Jonte et du Tarn.

A l'origine, une poignée de naturalistes passionnés dont Michel BROSSELIN (†), Michel et Jean-François TERRASSE et d'autres, eurent l'idée un peu folle de permettre le retour de ce grand rapace dans le ciel caussenard... L'idée germa et aboutit à ce programme unique en son genre à l'époque.

C'est ainsi que de 1981 à 1986, une soixantaine de vautours fauves, venus de centres de soins ou de zoos, ont été lâchés dans cette région de grands plateaux semi-désertiques à forte tradition pastorale.

Dès 1982, le premier vautour caussenard né libre dans les gorges de la Jonte prenait son envol ! Il était nommé par l'équipe de terrain "Bouldras", appellation locale de l'espèce. Après une quarantaine d'années d'absence, le Vautour fauve se reproduisait de nouveau dans la région des Grands Causses. La colonie se compose aujourd'hui de 200 couples et en 2008, 163 jeunes ont pris leur envol.

En 1992, en collaboration avec la Black Vulture Conservation Foundation, la réintroduction du Vautour moine a débuté par le lâcher de 5 oiseaux et s'est terminée en 2004. Seize couples reproducteurs ont été localisés en 2008 et ont mené 13 jeunes à l'envol cette année. Pour cette espèce, il s'agit pour l'instant encore de la seule population reproductrice de France. Deux autres programmes de réintroduction sont en cours dans le Verdon (*04*) et les Baronnies (*26*).

Un autre nécrophage est également présent dans la région en période estivale, il s'agit du vautour percnoptère, migrateur trans-saharien. Ayant refait son apparition dans la région dans les années quatre-vingt, un couple s'est reproduit avec succès pour la première fois en 1997. En 2008, 4 couples étaient présents mais un seul jeune a été produit.

PARTIE 1: SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS FAUVES

1.1. Saison de reproduction 2008

La colonie caussenarde maintient cette année encore son évolution avec 215 pontes déposées et 163 jeunes produits. Le nombre de couples de vautours fauves pour les Grands Causses est estimé à 200 couples. L'augmentation en nombre de pontes par rapport à l'année précédente est de plus de 17% et celle en nombre de jeunes produits est de 20%.

Tableau 1 : récapitulatif des saisons de reproduction de 1998 à 2008

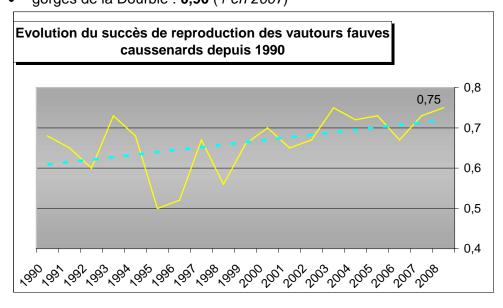
	Nombre de pontes				Nombre de jeunes à l'envol					
Années	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL	Gorges de la Jonte	Gorges du Tarn	Vallée du Tarn	Gorges de la Dourbie	TOTAL
1998	30	37	0	0	67	10	28	0	0	38
1999	30	44	1	0	75	20	29	1	0	50
2000	28	44	3	0	75	16	34	3	0	53
2001	34	47	8	0	89	18	35	5	0	58
2002	39	51	8	0	98	26	36	4	0	66
2003	49	57	8	2	116	33	48	5	1	87
2004	47	62	9	0	118	30	47	8	0	85
2005	55	71	18	0	144	44	52	10	0	106
2006	59	79	19	2	162	42	52	14	2	110
2007	65	87	26	5	183	45	67	18	5	135
2008	74	99	30	10	215	57	71	24	9	163

Par rapport à l'année précédente, les Gorges de la Dourbie ont multiplié par 2 leur effectif de couples reproducteurs laissant peut-être augurer, vu le très bon succès de reproduction, une colonisation pérenne de ce site aux portes de la ville de Millau.

Paramètres de reproduction de la colonie de vautours fauves en 2008 :

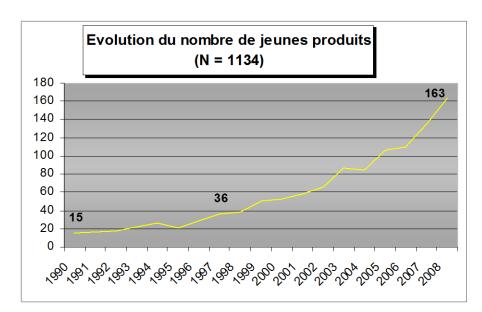
global : 0,75 (0,73 en 2007)

gorges de la Jonte : 0,77 (0,69 en 2007)
gorges du Tarn : 0,71 (0,77 en 2007)
vallée du Tarn : 0,80 (0,69 en 2007)
gorges de la Dourbie : 0,90 (1 en 2007)



succès reproduction global est toujours très bon pour cette espèce avec plus de 0.73 produit ieune par tentative de reproduction. Ce succès de 0,9 dans les Gorges de la Dourbie devrait être favorable l'augmentation du nombre de couples sur ce site l'année prochaine.

Sur 10 ans de suivi de cette colonie, l'augmentation en moyenne des tentatives de reproduction est de plus de 12% par an avec un maximum de 22% entre l'année 2004 et 2005.



En corollaire, le graphique cidessous montre bien l'évolution du nombre de jeunes produits depuis 1990.

1.2. Baguage des jeunes au nid

L'échantillonnage des jeunes à baguer a été réalisé cette année encore. Le baguage des jeunes vautours au nid s'est donc déroulé du 02 au 20 mai 2008 et a permis de baguer 53 poussins. L'équipe de bagueurs était encore une fois composée des personnes suivantes : Jean-Louis PINNA (bagueur du CRBPO), Bruno DESCAVES pour le Parc national des Cévennes (PNC), et Philippe LECUYER (bagueur du CRBPO) pour la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

1.3. Jeunes de l'année et déplacements erratiques

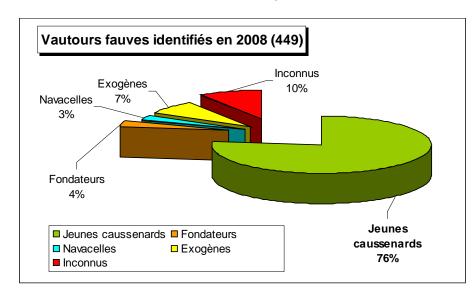
Cette année, une trentaine de juvéniles ont été soit signalés affaiblis, soit capturés ou encore découverts morts après l'envol. Au mois d'août ou septembre, quand un jeune vautour est signalé en difficulté dans un camping, en ville ou encore sur l'autoroute, les permanents de l'antenne aidés de bénévoles du centre de soins de Millau ou des agents de l'ONCFS, se déplacent pour le capturer et le relâcher un peu plus tard. En revanche, lorsqu'il s'agit d'oiseaux signalés aux abords d'un sentier situé dans les gorges par exemple, nous expliquons qu'une sélection s'opère inévitablement sur ces jeunes oiseaux et que cette régulation naturelle n'est pas forcément néfaste pour la colonie. D'ailleurs, des juvéniles à l'aire montrent parfois des barres d'affâmure (zone de fragilisation au niveau de la plume liée à une souffrance de l'oiseau notamment lors de son séjour au nid) qui témoignent des difficultés pour certains couples moins expérimentés que d'autres, à élever leur jeune.



Un juvénile affaibli (PL)

1.4. Les oiseaux identifiés et les sessions de captures

En 2008, ce sont **449** vautours fauves différents qui ont été identifiés par lecture de bagues sur les différents charniers et placettes de la région.

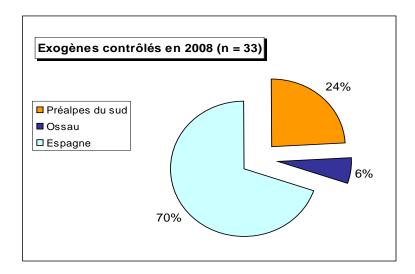


la proportion d'oiseaux identifiés nés dans la colonie reste la plus importante, les fondateurs vautours se maintiennent avec encore 16 «vieux» vautours contrôlés en 2008. Un accroissement des oiseaux d'origine inconnue s'explique par le baquage lors des sessions de recaptures d'oiseaux n'ayant aucune bague.

Deux sessions de captures ont eu lieu les 23 octobre et 13 novembre 2008 qui ont permis de capturer 30 oiseaux. Outre l'aspect habituel du rebaguage de certains oiseaux, la pose de balises GPS était prévue dans le cadre d'un programme d'étude mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Malheureusement, des problèmes techniques rencontrés notamment sur l'aspect transmission des données par GSM n'ont pas permis la pose sur les oiseaux stockés à cet effet. Des captures auront lieu dans le courant du printemps 2009 quand ces difficultés techniques auront été écartées.

1.5. Exogènes contrôlés dans les Grands Causses

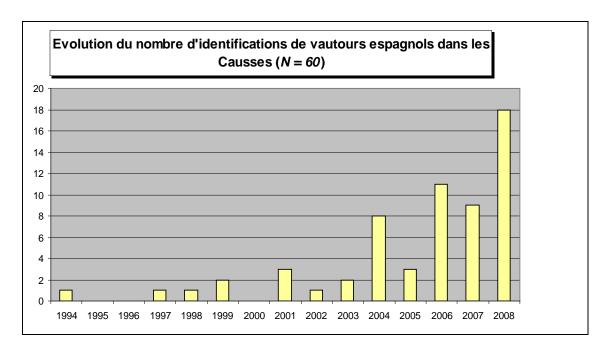
Pour l'année 2008, au moins 33 vautours fauves différents dits exogènes ont été contrôlés par lecture de bagues. (8 des programmes du sud des Alpes, 2 des Pyrénées, 23 d'Espagne).



Cette année, aucune autre provenance n'a été mise en évidence. Pour rappel, des oiseaux croates, portugais et italiens ont déjà été vus dans les Causses. Une légère augmentation des oiseaux espagnols identifiables est à noter et peut être à mettre en rapport avec le problème ibérique (voir page 6) de ces dernières années.

Les lectures des bagues métalliques à partir d'un affût sur le charnier de cassagnes contribuent également à ces identifications car ces oiseaux espagnols n'ont pas forcément de bagues codées lisibles à distance.

Depuis le début du programme de réintroduction, il faut attendre 1994 pour qu'un vautour fauve espagnol soit identifié dans les Grands Causses. Une très lente progression est observée entre 1994 et 2003 mais en 2004, l'évolution des contrôles de bagues d'oiseaux ibériques augmente nettement pour doubler cette année avec 18 oiseaux différents identifiés.



Cette évolution peut être mise en rapport avec la situation en Espagne. En effet, en 2003, la plupart des charniers notamment en Aragon et en Navarre, ont été fermés du jour au lendemain suite à l'application de la directive européenne sur la tremblante. De grosses populations de vautours se sont donc vues du jour au lendemain privées de leurs ressources trophiques.

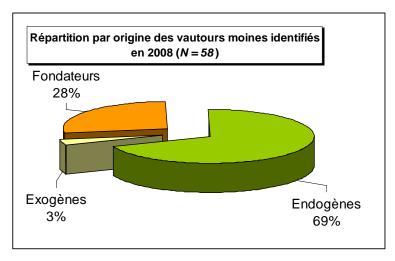
A notre connaissance, un seul de ces oiseaux espagnols identifiés dans les Causses est connu comme reproducteur dans la colonie caussenarde depuis l'année 2004. Il y en a sûrement d'autres, mais ils ne sont pas identifiables ou non repérés, ces contrôles au nid n'étant plus systématiquement réalisés.

PARTIE 2: SUIVI DE LA POPULATION DE VAUTOURS MOINES

2.1. Évolution des effectifs (Voir en annexe)

Le suivi individuel par lecture de bagues a permis de contrôler au moins 58 vautours moines différents. Si la majorité des identifications s'effectue sur le charnier principal dans les Gorges de la Jonte, une surprise nous attendait sur le Causse du Larzac. En effet, un observateur identifiait le 13 août 2008 un oiseau lâché le 06 janvier 2000 (*Méjean*) et dont la dernière identification remontait au 26 février 2002. Cet oiseau se nourrissait sur des cadavres de lapins de garenne. Ce vautour moine ne passe visiblement jamais sur le charnier géré par la LPO et se nourrit sûrement de manière importante sur les placettes d'alimentation nombreuses sur cette partie du Larzac ou encore sur ces cadavres de lapins assez abondants sur cette zone.

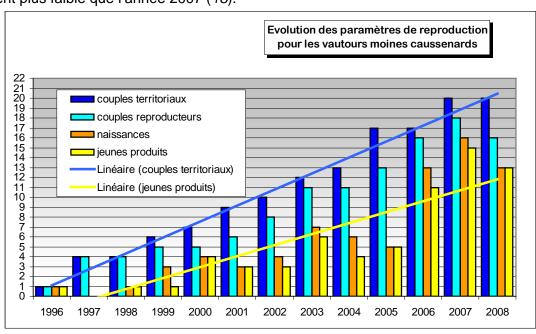
Deux lectures de bagues TY du Muséum ont permis l'identification de 2 vautours moines, l'une ayant été réalisée au nid. Les 2 dernières identifications pour ces oiseaux remontaient respectivement à 9 et 10 ans.



Deux oiseaux lâchés en avril 2008 dans le cadre du programme catalan de Boumort ont été identifiés dans la région Causses. Le premier, Carreu, est passé dans notre région mais n'a été détecté que grâce à sa balise Argos et aucune observation directe de l'oiseau n'a été faite. second, Pessonada, n'a été identifié au'une fois lors d'une curée sur le site de Cassagnes le 31 octobre dans les gorges de la Jonte.

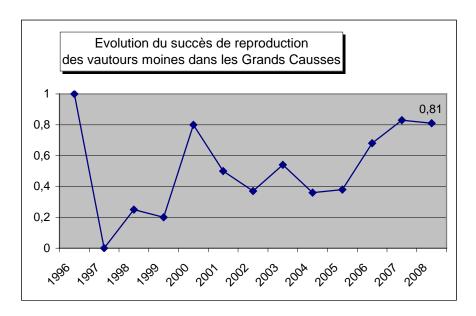
2.2. Saison de reproduction 2008

Le suivi de la reproduction a été effectué à partir du mois de janvier jusqu'au mois de septembre. La première ponte a été constatée le 07 février. Le nombre de couples reproducteurs (16) est légèrement plus faible que l'année 2007 (18).



Depuis que le vautour moine niche dans les Grands Causses, le nombre de couples reproducteurs et surtout le nombre de jeunes à l'envol a pu être le même ou diminuer d'une année sur l'autre. Pour l'année 2008, on note toutefois la présence du même nombre de couples territoriaux qu'en 2007. Ces oiseaux sont peut-être de jeunes couples non fixés sur le choix d'un site de nidification. Cette légère baisse du nombre de couples reproducteurs ne doit pas inquiéter car il s'agit plus probablement de couples qui échappent aux observateurs que d'une diminution réelle de l'effectif nicheur, d'autant que le succès de reproduction est encore très bon cette année.

Un effort dans la prospection de certains secteurs éloignés de l'épicentre de la colonie doit être consenti, notamment à l'occasion des prospections organisées tous les ans.



Un élément très est important à prendre en compte dans les paramètres démographiques : le succès de reproduction. Avec 13 jeunes produits pour 16 tentatives de nidification, ce succès est cette année encore très bon avec une valeur de 0,81. (0.83 en 2007).

Résultats par site de la reproduction en 2008

Sites de nidification	En incubation	Présence poussin	Baguage	Constatation d'échec	Cause de l'échec
Jonte G03-2	07/02	30/04	23/05		
Jonte D04-2	18/02	26/04	06/06		
Jonte D05-1	18/02	22/04	06/06		
Jonte D05-2	18/02	19/04	12/06		
Jonte G03-4	18/02	30/04	04/06		
Jonte G03-3	19/02	17/04	18/06		
Vallée Tarn D04-1	19/02	14/04	10/06		
Tarn D01-2	Tarn D01-2 20/02			10/04	Héliportage
Tarn D03-3	Tarn D03-3 20/02 0		09/06		
Dourbie D03-2 26/0		24/04	13/06		
Jonte G03-6 26/02		22/04	20/06		
Vallée Tarn D03-1	26/02	23/04	20/6		
Vallée Tarn D04-2	04/03			20/05	?
Vallée Tarn D04-3 04/03 2		23/04	Non bagué		
Jonte D04-4	17/03	08/05	03/07		
Sauveterre 2-1	12/04			01/06	Dérangement

2.3. Echecs de la reproduction

Sur les 3 échecs de la reproduction, 2 l'ont été à l'incubation et pour le troisième, un poussin avait été noté mais sans certitude de l'observateur.

Un des échecs n'a pas de cause connue, le même couple s'étant reproduit avec succès l'année précédente sur le même nid. En revanche, 2 échecs ont une cause anthropique :

Pour l'un, il s'agit d'un héliportage qui devait avoir lieu l'automne précédant pour acheminer des matériaux en pied de falaise dans les Gorges du Tarn. Malgré l'avis défavorable donné aux responsables quant aux dates de l'opération ainsi que les recommandations faites au pilote, il semble évident que l'échec du couple de vautours moines constaté pendant la même semaine soit lié à ce dérangement majeur que sont les rotations d'un hélicoptère dans ce type de milieu.

Pour le deuxième, la présence d'un sentier non cartographié passant quasiment au pied de l'arbre porteur et découvert lors d'une approche en vue d'identifier les oiseaux peut éventuellement expliquer l'échec du couple.

Un affût photographique, visiblement réalisé par un amateur peu éclairé, a été découvert par un permanent de l'antenne LPO à proximité d'une aire de vautours moines. Le démontage de cet affût a été réalisé 3 jours plus tard. Le couple s'est tout de même reproduit mais sur un nouveau nid, après avoir visiblement déserté le site pendant plusieurs jours



On peut distinguer l'aire sous le point blanc (PL)

2.4. Baguage des jeunes au nid

Cette année, ce sont 12 jeunes qui ont été bagués à l'aire. Il faut souligner ici que s'il peut paraître plus facile que celui des vautours fauves, le baguage des jeunes moines reste une opération délicate, d'une part quant au choix dans la période d'intervention sur le site et d'autre part quant à l'accès à l'arbre porteur, pas toujours évident à trouver. De plus, s'il est moins impressionnant de monter dans un arbre que de descendre dans une falaise, le danger n'en est pas moins présent et le passage pour rentrer dans le nid parfois complexe.

2.5. Prospections

Deux séances de prospection ont été réalisées les 27 mars et 29 avril 2008. Ces 2 séances ont réuni au total 9 personnes. Un couple de vautour moine dont la présence avait été soupçonnée quelques semaines plus tôt a été confirmé sur un nouveau site mais sans reproduction constatée par la suite.

Participants: M. SEIGNE et FABRE (*ONF*), Sylvain RIOLS (*bénévole*), Arnaud JULIEN (*FDCL48*), Thierry DAVID, Philippe LECUYER (*LPO Grands Causses*) et Jean BONNET, Bruno DESCAVES, (PNC) & Jean-Louis PINNA (*bénévole*).

2.6. Suivi des aires artificielles réalisées en 2007

En 2007 3 aires artificielles avaient été réalisées dans le cadre d'un financement Nature et Découverte. Ces aires devaient permettre l'installation de couples nichant à proximité de sentiers très fréquentés et de ce fait dérangés régulièrement. Le suivi de ces aires a été réalisé en 2008. Aucune

n'a servi à un couple reproducteur. Toutefois, l'une d'elles a été plus ou moins pillée par des oiseaux nichant dans les environs et une autre a permis à 2 oiseaux immatures de se cantonner mais aucune nidification n'a été constatée pour ce couple nouvellement formé. Espérons que ces sites soient utilisés dans le futur.

2.7. Déplacements d'oiseaux caussenards hors du domaine vital

Deux oiseaux immatures nés en 2007 dans les Causses ont été identifiés dans les Baronnies (*Drôme*) pendant le printemps 2008. Ces 2 vautours moines ont réintégré leur colonie d'origine depuis. Signalons que l'un d'eux a mis seulement 2 jours entre sa dernière observation là-bas et son retour caussenard.

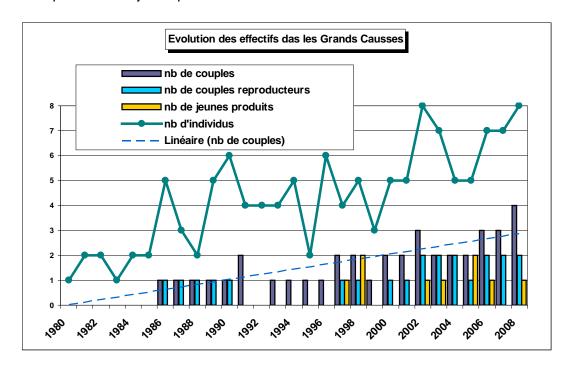
2.8. Mortalité

En 2008, nous avons à déplorer la perte de 2 vautours moines. Le premier (*Jose*) a été heurté par une voiture sur le Levézou alors qu'une curée spontanée se déroulait non loin et le second (*Paco*) a été retrouvé mort sur le Causses du Larzac, sans que l'on connaisse la cause de la mort de l'animal. Le cadavre était décapité. Il a été envoyé à l'autopsie mais nous n'avons pas encore à ce jour les résultats.

PARTIE 3: SUIVI DES COUPLES DE VAUTOURS PERCNOPTERES

3.1. Saison de reproduction 2008

L'année 2008 montre une légère évolution dans le nombre de couples ou d'individus contactés dans la région depuis le milieu des années 80 où cette espèce a refait son apparition. En effet, 4 couples de ce petit rapace ont été dénombrés cette année, toutefois, 2 d'entre eux seulement étaient reproducteurs pour un seul jeune produit.



Aveyron:

Le site habituel, occupé depuis 2002, a été contrôlé du 15 mars, date de retour sur le site du premier individu, jusqu'au 25 août.

La ponte est déposée aux alentours du 10 avril et le poussin est deviné la première fois le 23 mai. Sa dernière observation est réalisée le 25 août, se faisant encore nourrir à l'aire alors qu'il était déjà volant depuis le 20.

Le 28 août, un permanent de la LPO a observé sur le Massif du Lévezou un adulte accompagné d'un juvénile en vol vers le sud. Il peut s'agir de ce poussin né sur ce site de la Vallée du Tarn mais rien ne permet de le confirmer.

Sur ce site, le couple a déjà utilisé 4 aires différentes depuis 2002.

Un nouveau site a été découvert toujours dans la Vallée du Tarn mais en aval de Millau cette fois. Le 18 avril, un couple est cantonné dans une petit falaise. Le 26, 3 accouplements sont dénombrés en une heure trente d'observation. La ponte intervient entre le 29 avril et le 2 mai et l'incubation est contrôlée régulièrement jusqu'au 7 juin. Ensuite, le couveur semble inassidu laissant envisager la présence d'un poussin, présence qui ne sera malheureusement pas confirmée et le 15 juillet, un oiseau est encore couveur ce qui laisse penser que la ponte était claire.

Lozère :

Les 2 couples lozériens n'ont pas été reproducteurs. Un couple était présent dans la Vallée du Lot, mais pas franchement cantonné et un autre dans les Gorges de la Jonte a fréquenté un site favorable sans qu'il y ait de tentative de reproduction découverte.

Si l'on considère le statut européen de cette espèce, en mauvais état de conservation, la présence de ces 2 couples lozériens cherchant à s'installer est quand même encourageante. Rappelons également que les années précédentes, nous avons récupéré par 2 fois, en 2006 et 2007, un cadavre d'adulte à l'aire dans les Gorges de la Jonte.

Le 04 avril, un individu est observé sur le charnier de Cassagnes en Lozère porteur de 2 bagues couleurs (*jaune vert*) au tarse droit. Difficile de dire si cet oiseau fait partie des individus composant les couples ou s'il se rajoute à ces 8 individus...

PARTIE 4 : PARTIE COMMUNE AUX TROIS ESPÈCES

4.1. Electrocutions

Cette année, ce sont 11 vautours fauves qui ont été trouvés électrocutés sous des lignes moyennes tension d'EDF portant le nombre total à plus de 85 oiseaux depuis 1981. Malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, notamment dans le cadre de la convention qui nous lie avec EDF Aveyron Lozère, le domaine vital de cette colonie s'étendant quasiment tous les ans, multiplie les risques que représentent ces lignes pour ces grands rapaces. En 2008, 2 portions de lignes ont été équipées de protections avifaunes et les poteaux ayant tué devraient l'être également.

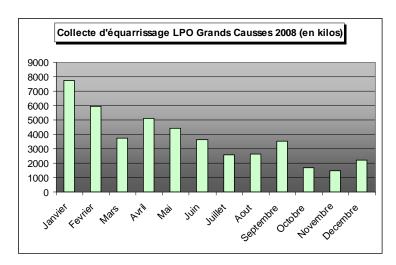
4.2. Empoisonnements

Le 15 avril 2008, on nous signalait la présence d'un vautour fauve en difficulté dans les Gorges de la Jonte. L'oiseau était découvert rapidement et récupéré facilement. Il présentait tous les signes d'un empoisonnement (*spasmes et régurgitation*) et mourrait devant nous arrivé au local de la LPO Grands Causses. Le même jour, 2 autres vautours fauves étaient récupérés dans les mêmes conditions ne laissant quasiment aucun doute sur l'origine du problème. Pour ces 2 individus, les doses ingérées étaient peut-être un peu moins fortes car les oiseaux ont pût être libérés quelques semaines plus tard et ont été revus depuis.

Les premières analyses des prélèvements opérés sur le cadavre frais, réalisées par le Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires de Lyon n'ont rien donné et nous n'avons pas à ce jour les résultats des secondes analyses réalisées sur un spectre plus large de molécules susceptibles d'avoir été employées.

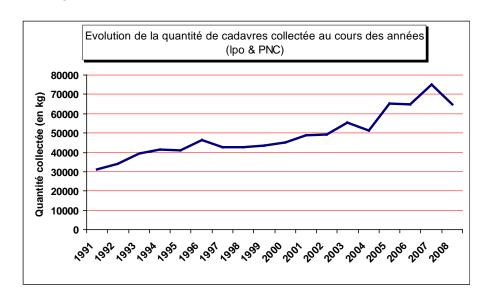
4.3. Collecte d'équarrissage de la LPO et du PNC

A l'heure actuelle dans les Grands Causses, 4 charniers sont encore approvisionnés en cadavres issus de collectes réalisées soit par la LPO soit par le PNC. Ces carcasses sont issues exclusivement des élevages ovins ou dans une moindre mesure, caprins et bovins (*quelques veaux mort-nés*) de la région.



Cette année, la collecte a légèrement diminué car certains éleveurs collectés se sont vus proposer la possibilité d'une placette individuelle. La stratégie à terme pour la LPO ou le PNC est de réduire progressivement ce travail d'équarrisseur, d'une part en regard du coût de celui-ci et d'autre part pour la cohérence avec le projet initial d'autonomie de cette colonie, en proposant aux éleveurs le désirant le système placette.

La LPO ou le PNC n'ont jamais cherché à collecter toujours plus de cadavres, mais les pratiques de l'élevage actuelles ne sont plus celles d'hier. De la même manière, certaines pratiques



ont évolué, augmentant la mortalité : insémination artificielle, agnelage d'été, mise en GAEC des agriculteurs augmentant la taille des troupeaux etc.

Cette année, le total collecté par la LPO est de 45 tonnes de carcasses. Le PNC arrive quant à lui au total de 20 tonnes de carcasses par an.

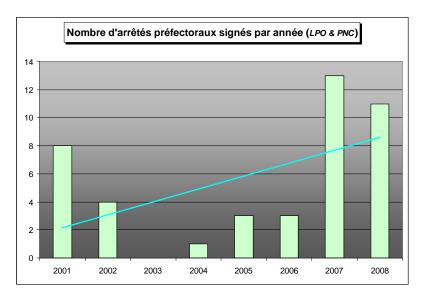
Le nombre de kilomètres effectué pour cette collecte est de plus de 25 000 km pour la LPO en 2008.

4.4. Développement des placettes d'alimentation

L'arrêté interministériel du **07 août 1998**, a été modifié par l'Arrêté du **28 février 2008**. Il prévoit les modalités de délivrance de l'agrément sanitaire et de l'autorisation des établissements visés par le règlement (*CE*) n° 1774/2002 du Parlement européen. Il établit les règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine. (*JORF du 07/03/2008*).

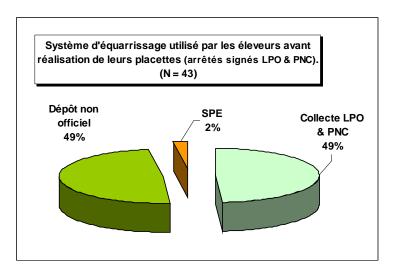
la LPO Grands Causses et le Parc national des Cévennes, en collaboration avec leurs partenaires, développent la création de "placettes d'alimentation" directement gérées ou co-gérées par des éleveurs

La LPO et le PNC, en développant les placettes, ne souhaitent pas augmenter les ressources alimentaires afin d'accroître la population de vautours. Nous cherchons à régulariser des pratiques existantes au bénéfice des éleveurs et des vautours.



Les premiers arrêtés préfectoraux ont été signés en 2001. A l'heure actuelle, ce sont 43 placettes individuelles qui ont été validées ou le seront avant la fin de l'année par les services vétérinaires des différents départements.

Le graphique ci-dessous montre que dans 98% des cas où une placette officielle a été créée, les éleveurs utilisaient soit le service de la LPO pour la collecte de leurs cadavres soit directement les vautours en déposant de manière officieuse les cadavres de leurs exploitation. Ce ne sont donc que dans 2% des cas que la réalisation de placettes officielles a augmenté la nourriture pour les vautours.

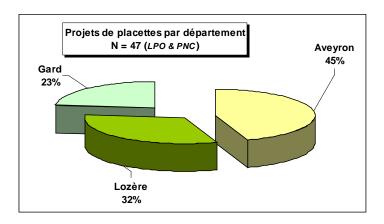


La LPO ou le PNC ont donc pour mission de rencontrer les éleveurs intéressés par une placette et d'étudier sur place la faisabilité du projet. Le dossier de candidature est réalisé, il est présenté aux services vétérinaires du département concerné accompagné d'une demande de l'éleveur sur un formulaire officiel.

Le temps d'instruction des dossiers est variable. Les travaux de mise en place de la clôture ne peuvent commencer que lorsque qu'une visite avec un technicien des services vétérinaires a été réalisée sur place et que l'arrêté préfectoral a été reçu.

Les avantages de ces placettes sont multiples et permettent aux populations de rapaces nécrophages des Grands Causses d'acquérir une plus grande autonomie alimentaire tout en prospectant une zone de plus en plus vaste (estimée à plus de 650 000 hectares à la belle saison).

Le graphique ci-dessous représente par département une estimation des différents projets des placettes à réaliser par la LPO ou le PNC chez des éleveurs favorables.



Par projet, nous considérons 2 cas de figure principaux :

- Les vautours se nourrissent déjà sur le site, l'éleveur est favorable à l'officialisation et nous a contacté dans ce sens.
- L'éleveur fait partie du réseau de collecte de la LPO ou du PNC, son exploitation est située dans une zone compatible avec la réglementation concernant les placettes et il est favorable à ce genre de projet.

Certains éleveurs seraient également intéressés mais la localisation et la topographie autour de leur exploitation n'est pas compatible avec la mise en place d'une placette. Il est bien évident que d'autres personnes utilisent aussi les vautours, parfois depuis longtemps, sans que nous sachions précisément ni le nombre ni le lieu exact de ces dépôts officieux.

4.5. Besoins alimentaires de la colonie et potentiel de la région

Plusieurs études sur la ration alimentaire quotidienne du vautour fauve s'accordent à donner le résultat de 450 g de nourriture par jour pour un individu non reproducteur. Ce qui nous donne plus ou moins 13,5 kg par mois et 162 kg par an pour un vautour.

Un individu reproducteur a quant à lui besoin de 18 kg mensuel. Pour un couple pendant l'élevage du jeune, les besoins s'élèvent alors à 36 kg par mois.

Si l'on considère la période d'élevage du jeune qui s'étale sur 5 mois (*4 mois au nid et un mois après l'envol*), et avec une estimation de 200 couples reproducteurs, nous arrivons au chiffre de 36 tonnes de carcasses à trouver pendant la période de reproduction pour l'ensemble des couples de vautours fauves des Grands Causses.

Il faut rajouter maintenant la nourriture nécessaire à ces mêmes oiseaux hors période d'élevage soit 38 tonnes de carcasses à trouver pendant les 7 mois restant.

Pour terminer, les oiseaux immatures de plusieurs classes d'âges, non reproducteurs, estimés quant à eux à plus ou moins 400 individus sont présents tout au long de l'année et ont besoin de 64 tonnes de nourriture. Ce qui nous donne si l'on additionne le tout, 138 tonnes de nourriture nécessaire à trouver pour l'ensemble de la colonie caussenarde répartis comme suit : 36 tonnes sur 5 mois pour 200 couples reproducteurs, 38 tonnes pour ces mêmes couples sur 7 mois et enfin 64 tonnes pour les 400 immatures tout au long de l'année. Le tableau ci-dessous récapitule ces résultats.

	Une année	e complète		
	7 mois (sans jeune à nourrir)	5 mois (élevage du jeune)	12 mois	Total
200 couples	38 tonnes			
200 couples		36 tonnes		
400 immatures			64 tonnes	138 tonnes

Si l'on reprend les chiffres correspondant à la collecte de la LPO et du PNC on obtient le total de plus ou moins 40 tonnes (<u>assimilables</u>). Il faut rajouter les carcasses déposées sur les placettes autorisées, soit 29 tonnes (<u>assimilables</u>). Le total (*collecte et placettes autorisées*) mis à la disposition des vautours est donc de 69 tonnes par an. (1000 kg collectés représentent 615 kg assimilables)

A l'évidence, cette quantité de nourriture ne représente qu'une partie des besoins alimentaires de la colonie, plus ou moins la moitié.

Comme ont l'a vu dans la partie réservée à la saison de reproduction pour le vautour fauve, cette colonie augmente ses effectifs reproducteurs de plus ou moins 12% en moyenne depuis 1998 (17% entre 2007 et 2008). D'autre part, les saisons de reproduction de ces dernières années se déroulent normalement avec un bon succès de reproduction pour l'espèce de 0,75. (0,70 en moyenne sur 10 ans)

Il faut en conclure que les vautours caussenards complètent facilement le manque constaté entre leurs besoins réels et le résultat de la collecte ainsi que des dépôts sur les placettes régularisées. Le potentiel alimentaire de la région n'est donc pas encore atteint.

Quelles réponses peut-on apporter ?

- Le bétail domestique meurt parfois sur les parcours ou dans les pâtures (fulguration, entérotoxémie, météorisation, chiens errants...) et ces cadavres sont vite repérés par des groupes de vautours en prospection et disséminés sur l'ensemble de leur domaine vital.
- Nous le savons bien, de nombreux éleveurs passent par le système vautours et n'ont pas encore de placette officielle.
- Les vautours exploitent un territoire de plus en plus vaste qui leur permet de découvrir toujours plus de nourriture.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir le cheptel ovin réparti sur les 5 départements susceptibles d'être exploités par les vautours. Ces chiffres montrent bien l'énorme potentiel de la région considérée. En ne prenant que les départements de l'Aveyron et de la Lozère, et en estimant une

mortalité moyenne de 3% dans les exploitations, nous arrivons au résultat de 33912 cadavres répartis sur l'année.

Départements	Cheptel ovin
Aveyron	904.300 (2005)
Lozère	226.100 (2006)
Gard	48.995 (2005)
Hérault	47.500 (2 <i>005</i>)
Aude	65.170 (2 <i>005</i>)
Total	1 292 065

Ce chiffre montre bien l'énorme potentiel de la région. Biensûr, la plupart de ces cadavres partent à l'équarrissage, ceci-dit, de nombreuses curées ont lieu de manière spontanée sur des carcasses découvertes ici ou là. En rajoutant les départements limitrophes de la Lozère et de l'Aveyron, ces ressources s'accroissent encore.

Mais il faut également rajouter les cadavres des autres espèces domestiques: bovins, équins, caprins et porcins. Mêmes si ces autres espèces restent anecdotiques dans le régime de la colonie de vautours, elles n'en demeurent pas moins existantes et potentiellement accessibles. Pour terminer, la faune sauvage peut localement apporter un complément intéressant notamment pour le vautour moine comme cette zone du nord Larzac où sont présentes de belles populations de lapins de garennes.

Les anecdotes ne manquent pas concernant des curées ici ou là sur des cadavres de chevaux, veaux mort-nés etc. Bien sur, cette nourriture trouvée spontanément par les vautours échappe complètement aux bilans de collecte (*LPO, PNC*) ou placettes officielles présentés plus haut mais vient très certainement expliquer cette croissance de 12% en moyenne tous les ans évoquée plus haut.

4.6. Problématique «attaques»

Depuis quelques années, une polémique est née dans les Pyrénées concernant de supposées attaques de vautours sur des animaux domestiques vivants. Suite notamment à la fermeture de gros charniers espagnols, cette polémique s'est enflée de manière démesurée au printemps 2007. Cette levée de bouclier contre les vautours a été relayée par une presse locale toujours avide de ce genre d'information sensationnelle, surtout pendant la saison estivale, et plusieurs reportages sont passés sur les chaînes nationales et régionales.

Une réunion a eu lieu ce printemps à Albi concernant cette problématique. Les services de la garderie de l'ONCFS et ses agents assermentés ont été sollicités pour se charger des éventuelles plaintes liées à de supposées attaques de vautours. La DIREN midi Pyrénées avait débloqué un budget pour pouvoir le cas échéant passer par le système de l'expertise vétérinaire quand cela était possible et jugé nécessaire par l'agent ONCFS s'étant déplacé.

A notre connaissance, en 2008, en tenant compte de l'ensemble des faits arrivés jusqu'à nous, seulement 11 plaintes sont connues. Sur ces affaires, seulement 2 expertises demandées par le PNC ont été réalisées et n'ont pas concluent à la responsabilité des vautours.

Date	espèce	expertise	Circonstances
mai	Vache	non	Finalement l'éleveur reconnait que sa vache avait été foudroyée!
Juillet	Bélier	non	L'éleveur déclare qu'il se serait fait tuer il y a quelques temps un bélier boiteux.
08/05/08	Brebis	non	L'éleveur n'a rien vu mais demandait de l'information.
01/06/08	Veau	non	L'éleveur n'a rien vu, impressionné par le nombre de vautours.
02/06/08	Brebis	non	Un témoin aurait vu les vautours se nourrir.
04/06/08	Veau		Peu d'info.
08/07/08	Brebis		Constat par le PNC. Brebis boiteuse la veille. L'éleveur n'a rien vu.
			Constat par le PNC. Eleveur prévenu par touristes. Expertise non
30/07/08	Brebis	Oui	concluante.
31/07/08	Brebis	Oui	Constat par le PNC. Brebis soi-disant agressée. Expertise non concluante.
07/10/08	Brebis	non	En fait, il s'agit d'une attaque par des chiens.
07/10/08	Vache	non	Inquiet car vaches en train de vêler.

Si l'année 2007 avait été tendue au printemps suite à de nombreuses plaintes, en revanche, cette année a été plutôt calme sur ce délicat sujet.

Il faut dire aussi que les médias ont présenté la problématique d'une manière plus objective en mettant en avant la situation pyrénéenne pouvant expliquer certaines situations localement délicates.

Un gros travail d'information reste à faire pour notamment expliquer que les vautours sont maintenant très rapidement sur place dès qu'un cadavre est disponible et qu'ils peuvent masquer la cause réelle de la mort de l'animal. Les problèmes liés aux attaques par des chiens et notamment des chiens de chasse sont récurrents et peuvent alimenter la confusion lorsque les vautours arrivent pour s'alimenter sur de simples cadavres.

CONCLUSION

Cette année encore, l'accroissement de la colonie de vautours fauves démontre s'il en était besoin, l'adéquation entre le potentiel alimentaire très important de la région et cette population de vautours réintroduite, rappelons-le dans les années 80.

Cette espèce commensale de l'homme joue là un rôle non négligeable et assure à ce niveau local un équarrissage naturel efficace qui se traduit par le nombre de demandes de placettes toujours plus important par des éleveurs désirant régulariser leur situation.

De plus, les ressources trophiques ne manquent pas dans ces départements voués entre autre à l'élevage ovin notamment dans le cadre de la production de lait pour l'industrie du Roquefort.

Les cas suspectés d'empoisonnement de ce printemps et les trop nombreuses électrocutions sur le réseau moyenne tension d'EDF apportent malheureusement une ombre à ce tableau jusque la positif.

Le vautour moine quant à lui, augmente doucement ses effectifs caussenards. Le bon succès de reproduction que rencontrent les couples reproducteurs laisse espérer une évolution positive de cette petite colonie dans l'avenir. Un peu moins dépendant que le vautour fauve de la mortalité liée au cheptel domestique, le vautour moine tire avantageusement profit du retour, dans certaines zones, du lapin de garenne par exemple.

Enfin, le petit vautour percnoptère, avec la présence cette année de 4 couples, laisse espérer également une installation pérenne de ce magnifique rapace qui malheureusement voit ses effectifs partout ailleurs en Europe en nette diminution...

REMERCIEMENTS

Ce rapport a pu être réalisé grâce au travail d'une équipe composée des personnes suivantes :

- Cathy BOLEAT, Thierry DAVID, Albane DERVIL, Bertrand ELIOTOUT, Philippe LECUYER & Martine RAZIN (LPO Grands Causses), Yvan TARIEL et l'équipe parisienne de la Mission rapaces de la LPO et enfin Michel & Jean-François TERRASSE.
- Un merci plus particulier à Jean BONNET (aujourd'hui à la retraite) & Jean-Louis PINNA (bénévole) pour la passion qu'ils ont pour ces oiseaux depuis toujours.
- Mais aussi : Sandrine & Bruno DESCAVES, Géraldine COSTES, Jean de KERMABON, Isabelle & Jean-Pierre MALAFOSSE, Patrice MARTIN, ainsi que Nathalie THOMAS pour le Parc national des Cévennes.
- Pascaline LE GOUAR, Jean-Bastiste MIHOUB, Olivier DURIEZ et François SARRAZIN pour le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris.
- Florence BURONFOSSE (Centre National d'Information sur les Toxicologies Vétérinaires),
 Frédéric DÉCANTE (vétérinaire à Banassac), Guy JONCOUR (vétérinaire à Callac) et Antoine SEGUIN (vétérinaire à Banassac).

Tout au long de l'année, des bénévoles, des stagiaires, des collaborateurs étrangers, des collègues d'autres départements etc. viennent et participent également au travail de terrain et de suivi, qu'ils soient ici remerciés pour leur participation.

Rémi DESTRE, François LEGENDRE, Xavier PEDEL & Fabien SANÉ (ALEPE) Leslie CAMPOURCY, Rodolphe LIOZON, Samuel TALHOUET, Magali TRILLE (Délégation Aveyron), Jean-Claude AUSTRUY, Loïc FOUCAUD & Célia RIVIERE (UNCS), Constant BAGNOLINI, Bruno BERTHEMY, Alvaro CAMINA, Sylvère CORRE & Michel MURE (CORA Ardèche), Odile COUQUEBERG, Javier ELORIAGA, Sébastien FAU, Aurélie FRAYSSINET, Arnaud JULIEN (FDC Lozère), Yves ROULLAUD (LPO Aude), Robert STRAUGAN.

Merci également aux collègues travaillant sur les programmes en cours dans les Alpes du sud ou les Pyrénées :

 Jean-Pierre CHOISY (PNR du Vercors), Sylvain HENRIQUET (LPO PACA), Marc PASTOURET & Jean-Michel TABART (Vautours en Haute-Provence), Christian TESSIER (Vautours en Baronnies) ainsi que Christian ARTHUR & Didier PEYRUSQUÉ (Parc national des Pyrénées).

Les services de garderie de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage sont également sollicités, qu'ils en soient également ici remerciés et notamment :

• Guy CAZABONE, Jean-Pierre GAVEN, Jérémie RIPAUD, Joseph MINICI, Eric RAMONDENC.

Au tout début du programme de réintroduction, une personne a joué un rôle essentiel notamment vis à vis de la population locale, il s'agit de :

• Justin COSTECALDE (†)